

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ  
DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX, LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL

**VENTE D'IMMEUBLES  
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, corporation municipale constituée en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ayant son siège social au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, GOT 1K0, représentée par Élise Guignard, directrice générale et greffière-trésorière de cette municipalité régionale de comté que **les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique**, conformément au *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) article 1022 et suivants, **en la salle du conseil de la MRC** située au **26, rue de la Rivière, Les Escoumins, Québec, GOT 1K0**, le **jeudi 11 juin 2026 à 10 heures** de l'avant-midi pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires et/ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

Ces immeubles seront vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment; ils sont acquis aux risques et périls de l'acheteur et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter. Il incombe aux intéressés d'effectuer toutes les vérifications nécessaires auprès de la municipalité concernée avant de se porter acquéreur d'un immeuble.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables **immédiatement** au moment de l'adjudication, soit en argent comptant, par chèque visé, traite bancaire ou mandat-poste.

Les personnes qui désirent participer à cette vente doivent y assister en personne, sur place. Pour acquérir un immeuble le jour de la vente, elles devront présenter des pièces d'identité avec photo.

Veuillez noter que les immeubles acquis dans le cadre de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal du Québec*).

► **MUNICIPALITÉ DE COLOMBIER**

**Matricule :** 95050-0514-02-9666

**Dossier :** 2026-427

**Propriétaire :** Claude Lavoie

**Adresse de l'immeuble :** 439, rue Principale, Colombier (Québec) G0H 1P0

<b>Taxes municipales :</b>	<b>Taxes scolaires :</b>	<b>Total :</b>
4 429,39 \$	0,00 \$	4 429,39 \$

**DÉSIGNATION :** Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 736 840 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment les immeubles portant le numéro 439, rue Principale, Colombier, province de Québec, G0H 1P0.

**Matricule :** 95050-0514-13-4233

**Dossier :** 2026-431

**Propriétaire :** France Robitaille et Ridha Bel Hadj Miled

**Adresse de l'immeuble :** 445, rue Principale, Colombier (Québec) G0H 1P0

<b>Taxes municipales :</b>	<b>Taxes scolaires :</b>	<b>Total :</b>
5 833,36 \$	0,00 \$	5 833,36 \$

**DÉSIGNATION :** Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 736 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment les immeubles portant le numéro 445, rue Principale, Colombier, province de Québec, G0H 1P0.

**Matricule :** 95050-9910-77-7422

**Dossier :** 2026-432

**Propriétaire :** Sébastien Tremblay

**Adresse de l'immeuble :** 685, route 138, Colombier (Québec) G0H 1P0

<b>Taxes municipales :</b>	<b>Taxes scolaires :</b>	<b>Total :</b>
5 964,73 \$	70,87 \$	6 035,60 \$

**DÉSIGNATION :** Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 394 468 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment les immeubles portant le numéro 685, route 138, Colombier, province de Québec, G0H 1P0.

Cet immeuble est sujet à une servitude en faveur de Dany Tremblay publiée au Registre foncier du Québec sous le numéro 26 309 309.

► **MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER**

**Matricule :** 95040-0888-15-0404

**Dossier :** 2026-436

**Propriétaire :** Nicole Fournier

**Adresse de l'immeuble :** 653, rue Morin, Portneuf-sur-Mer (Québec) G0T 1P0

<b>Taxes municipales :</b>	<b>Taxes scolaires :</b>	<b>Total :</b>
7 553,12 \$	112,21 \$	7 665,33 \$

**DÉSIGNATION :** Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 807 585 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment les immeubles portant le numéro 653, rue Morin, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, G0T 1P0.

► **MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC**

**Matricule :** 95005-6438-46-9055

**Dossier :** 2026-441

**Propriétaire :** Yolande Caron

**Adresse de l'immeuble :** Route 138

<b>Taxes municipales :</b>	<b>Taxes scolaires :</b>	<b>Total :</b>
439,89 \$	0,00 \$	439,89 \$

**DÉSIGNATION :** Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 679 557 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout sans bâtisse, sis sur la route 138, à Tadoussac, province de Québec, GOT 2A0.

Cet immeuble est situé dans une zone exposée aux glissements de terrain (NA1), ainsi que dans une zone inondable de récurrence 0-20 ans.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon seing et le sceau de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, ce septième jour d'avril de l'an deux-mille-vingt-six à notre chef-lieu aux Escoumins.

Élise Guignard, MBA, CPA  
Directrice générale et greffière-trésorière  
MRC La Haute-Côte-Nord  
26, rue de la Rivière  
Les Escoumins (Québec) GOT 1K0